



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

**COULOMMIERS
PAYS DE BRIE**
AGGLOMÉRATION





EDITO



L'année 2020 aura évidemment été marquée par l'épidémie de la Covid-19.

La crise sanitaire a d'autant plus impacté le fonctionnement de notre communauté d'agglomération que la fusion avec le Pays Créçois et le renouvellement des équipes municipales auraient nécessité plus de rencontres et d'échanges pour apprendre à se connaître.

Malgré ce contexte, nous avons collectivement veillé à poursuivre les projets engagés et à exercer les nouvelles compétences obligatoires au 1^{er} janvier 2020, à savoir l'eau et l'assainissement.

Ce rapport vous présente les principales actions et réalisations de notre agglomération.

Je vous invite également à suivre notre actualité à travers notre site Internet, nos réseaux sociaux, notre magazine ou encore notre lettre d'information, envoyée aux 54 mairies après chaque conseil communautaire.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Ugo PEZZETTA
Président

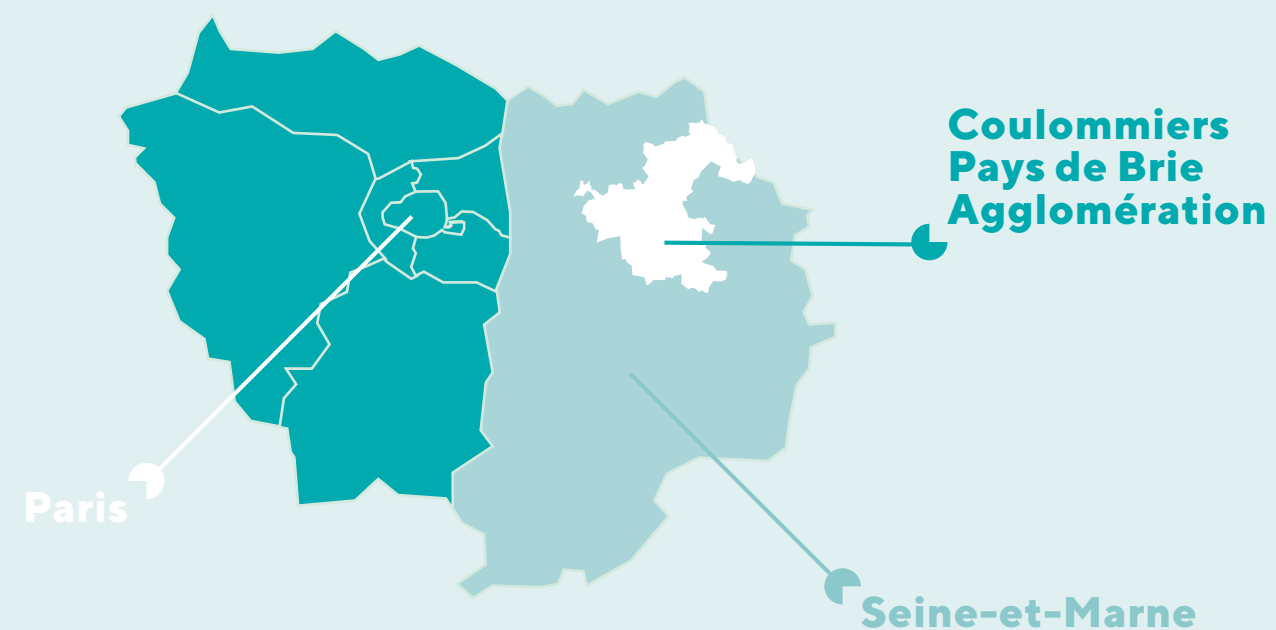
COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

54 Communes*

93 000 Habitants

Nord Est de la Seine-et-Marne

* Fusion avec la communauté de communes du Pays Créçois au 1^{er} janvier 2020





SOMMAIRE

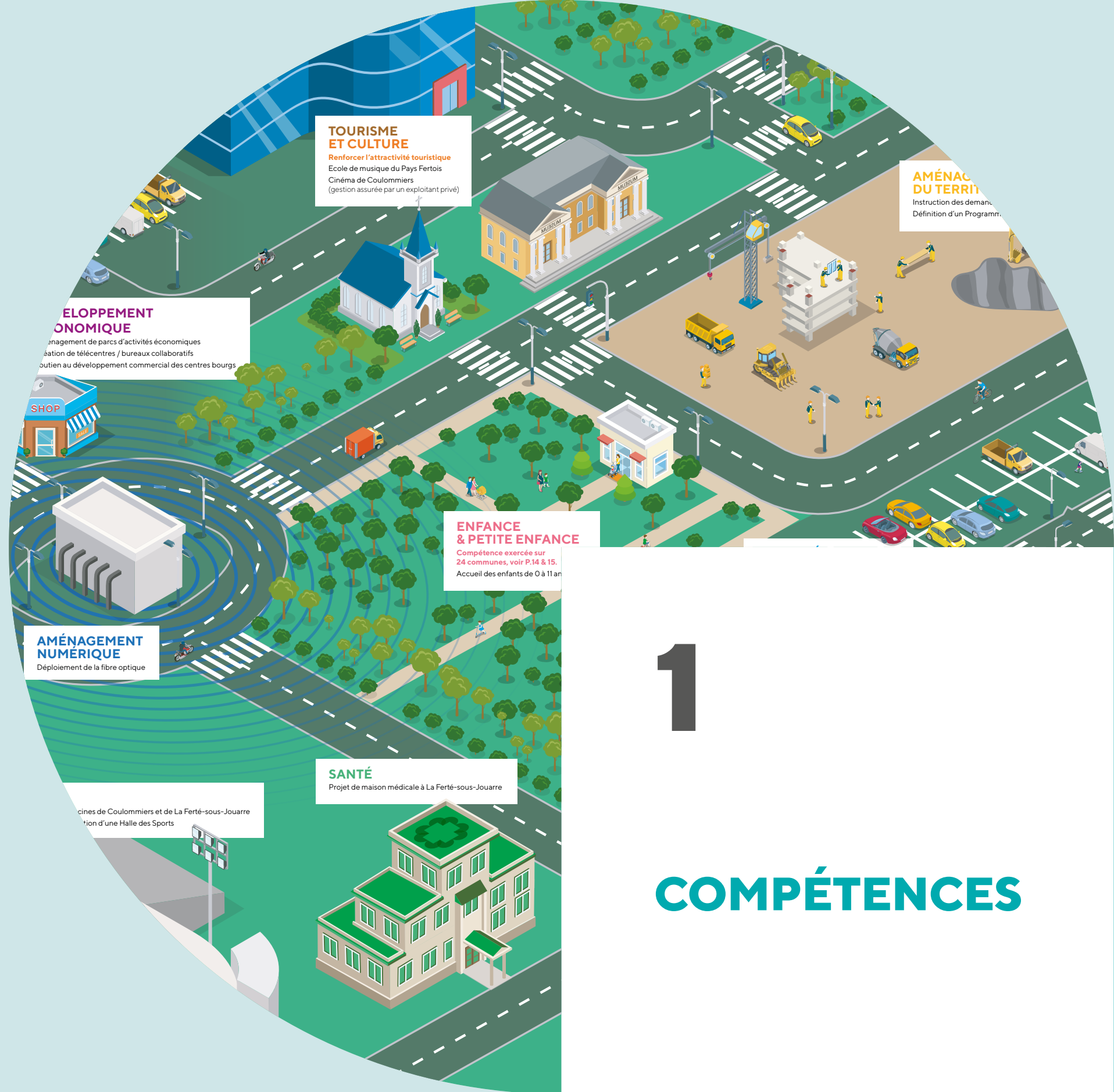
COMPÉTENCES P.8/P.15

COMMUNAUTÉ D'ACTIONS

COMMUNAUTÉ DE PROJETS P.16/P.35

FINANCES P.36/P.41

LE FONCTIONNEMENT P.42/P.46



**TOURISME
ET CULTURE**
Renforcer l'attractivité touristique
Ecole de musique du Pays Fertois
Cinéma de Coulommiers
(gestion assurée par un exploitant privé)

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**
Instruction des demandes
Définition d'un Programme

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
Gestion de parcs d'activités économiques
Création de télécentres / bureaux collaboratifs
Soutien au développement commercial des centres bourgs

**AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE**
Déploiement de la fibre optique

**ENFANCE
& PETITE ENFANCE**
Compétence exercée sur
24 communes, voir P.14 & 15.
Accueil des enfants de 0 à 11 ans

Communes de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre
Construction d'une Halle des Sports

SANTÉ
Projet de maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre

1

COMPÉTENCES

AU 1^{ER} JANVIER 2020

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales**
- **Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire**
- **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :**
Intérêt communautaire sur tout le territoire de la CACPB :
 - L'observation des dynamiques commerciales
 - L'élaboration de chartes ou développement commercial
 - L'expression d'avis communautaires avant la tenue d'une Commission Départementale d'Aménagement Commerciale (CDAC)
 - La tenue d'un débat en communauté avant toute décision d'implantation d'un nouveau centre commercial.

Intérêt communautaire sur le territoire de l'ex CCPC :

- Les activités commerciales situées hors centre-ville dont la création, l'extension ou le transfert de la surface de vente nécessite la délivrance d'une autorisation par la CDAC ou situées en zone d'activité communautaires.

- **Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme**

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- **Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur**

- **Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale**
- **Définition, création et réalisation de zones d'aménagement d'intérêt communautaire**
au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme.
Sur le territoire de l'ex CACPB : sont d'intérêt communautaire les ZAC vouées au développement économique.
- **Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports**, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- **Programme Local de l'Habitat**
En matière d'habitat, l'agglomération a la compétence pour la réalisation d'un Plan Local de l'Habitat.
- **Politique du logement d'intérêt communautaire**
La mise en place d'un observatoire du logement (ex CACPB).
- **Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire**
Sont d'intérêt communautaire : les garanties d'emprunt pour les opérations de logements sociaux retenues dans une programmation communautaire (ex CACPB).
- **Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat**
- **Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées**
Sont d'intérêt communautaire : le soutien à des associations ou structures œuvrant dans le logement de publics précaires sur décision du conseil communautaire (ex CACPB).
- **Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire**
 - Les études pré opérationnelles, l'animation et le suivi des actions visant à améliorer le parc privé existant telles que OPAH, permis de louer, sur décision du conseil communautaire (ex CACPB)
 - Participation au fonds de solidarité pour le logement (ex CCPC).

POLITIQUE DE LA VILLE

- **Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville**
- **Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance**
- **Programmes d'actions définis dans le contrat de ville**

GEMAPI

- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement**

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1^{er} à 3^e du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage**

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

EAU / ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- **Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8**

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

- **Gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L.2226-1**

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE; CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET GESTIONS DES PARCS DE STATIONNEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- **Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays Créçois**
L'intégralité de la rue des Roches à Bouleurs.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- **Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie**

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- **En matière sportive**
 - Le site multi-sports de la piscine situé à Crécy-la-Chapelle et la piscine
 - Le terrain multi-sports de Coulommies
 - Le terrain multi-sports de Voulangis
 - Le terrain multi-sports de Tigeaux
 - L'étude et construction d'un complexe sportif à Coulommiers
 - L'étude, construction et gestion du « Centre Aquatique des Capucins »
 - La piscine de La Ferté-sous-Jouarre,
 - Les gymnases des Glacis, les Picherettes et du collège de la Rochefoucaud

- La salle des arts martiaux de Saâcy-sur-Marne,
- Le terrain de Rugby à La Ferté-sous-Jouarre
- Les tennis couverts à Changis-sur-Marne.

► **En matière culturelle**

- Cinéma de Coulommiers
- Maison des Fromages de Brie
- Ecole de musique de La Ferté-sous-Jouarre.

► **ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

► **Sur tout le territoire communautaire**
Relais intercommunal d'assistantes maternelles

► **Sur le territoire de l'ex CC Pays de Coulommiers**

En matière de Petite Enfance

- Construction, entretien et gestion des équipements en direction des 0/3 ans
- La crèche familiale Les Cigales
- Le multi accueil Les Lucioles
- La halte-garderie itinérante Le Mille Pattes
- Le Lieu d'Accueil Enfants / Parents Coccinelle
- Le jardin des Bambins

En matière d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- Etude, construction, entretien et fonctionnement des ALSH pour les enfants en âge d'être scolarisés en maternelle et primaire (mercredis, petites et grandes vacances).

► **Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays Créçois**

En matière de Petite Enfance

- Construction, entretien et gestion des équipements en direction des 0/3 ans.

En matière de soutien aux associations

- Accompagnement des associations à caractère social et notamment d'aide aux victimes
- Au titre des actions d'animation et de promotion des activités sportives et/ou culturelles
- Le soutien aux associations sportives et/ou culturelles, de rayonnement intercommunal, proposant des activités à destination des mineurs.
- Le soutien aux associations sportives et/ou culturelles, de rayonnement intercommunal, empruntant les équipements communautaires.
- Le soutien aux associations sportives et/ou culturelles organisant des manifestations à rayonnement intercommunal.

Service de téléalarme

► **La CCBM (avant fusion au 1^{er} janvier 2017)**

- Animation dans le cadre du temps libre pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse (périscolaire).

► **Sur l'ancien territoire de la CCPF**

Insertion par l'emploi

- les aides à l'emploi et à la recherche d'emploi complémentaires aux actions communales
- la mise à disposition de locaux aux associations par voie de convention d'occupation précaire renouvelable annuellement dans la limite des moyens de la CCPF et sur décision du conseil communautaire
- le soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et des compétences de la CCPF et sur décision du conseil communautaire
- le soutien aux actions de formation notamment dans le cadre du point d'accès à la téléformation
- les chantiers d'insertion professionnelle complémentaires aux actions communales.

Accompagnement social complémentaire aux actions communales

- l'animation sociale et socio culturelle
- un atelier socio linguistique
- l'aide et l'accompagnement social des familles.

Services à la personne

- la mise à disposition de bureaux et autres moyens matériels pour les associations qui auraient pour objet les services à la personne (permanence juridique, assistants sociaux)
- l'organisation et la promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines culturels
- le soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et des compétences de la CCPF et sur décision du conseil communautaire.

► **CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC**

► **Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférents en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations**

COMPÉTENCES FACULTATIVES

► **EN MATIÈRE DE PRATIQUE SPORTIVE**

► **Sur l'ancien territoire de la CCPF, la communauté d'agglomération est compétente en matière d'aide aux associations :**

- Organisation et promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines sportifs
- Soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et compétences de la communauté et sur décision du conseil communautaire.

► **INCENDIE ET SECOURS**

► **Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays Créçois**

Contribution obligatoire au fonctionnement du service d'incendie et secours (compétente déléguée au SDIS de Seine-et-Marne) en lieu et place des communes membres.

► **Sur l'ancien territoire de la CACPB**

La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des centres de secours, compétence déléguée au conseil départemental de Seine et Marne et pour la contribution au SDIS.

► **AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**

► **Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes**

► **ÉMETTEURS**

► **Sur l'ancien territoire de la CACPB**

La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des deux émetteurs TDF situés à la Ferté-sous-Jouarre, lieu-dit « La Gambière » et à Méry-sur-Marne, lieu-dit « Les

Usagers » : se limitant aux locations perçues et participations versées à l'organisme qui en a la charge au titre de la maintenance des ouvrages.

► **ÉLECTRIFICATION RURALE**

► **La communauté d'agglomération est compétente en matière d'électrification rurale sur l'ancien territoire de la CACPB**

► **EN MATIÈRE DE TRANSPORT**

► **Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays Créçois**

- Elaboration et actualisation d'un plan local de déplacement.

► **Sur le territoire CACPB avant fusion au 1^{er} janvier 2020**

- Étude, participation à la réalisation et entretien d'aire multimodale conformément au schéma défini par le Département
- Subventions des titres de transport des collégiens non subventionnables et des lycéens du territoire.

► **Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers**

- Sur le territoire de la CCPC avant fusion au 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation et la gestion des transports pour les scolaires des établissements primaires vers le Centre Aquatique des Capucins ainsi que pour l'aménagement et l'entretien d'une aire de covoiturage et intermodale sur la commune de Pézarches.

► **CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET GESTION D'UNE MAISON DE SANTÉ**

► **La communauté d'agglomération est compétente en matière de construction, entretien et gestion d'une maison de santé à La Ferté-sous-Jouarre**

► **GESTION D'UN POINT D'ACCÈS AU DROIT**

► **La communauté d'agglomération est compétente en matière de gestion d'un point d'accès au droit sur l'ancien territoire de la CACPB**

EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Sur l'ancien territoire de la CACPB

La communauté d'agglomération est compétente pour étudier l'élaboration dans les plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et diagnostic pour les Établissements Recevant du Public (ERP).

Sur l'ancien territoire de la CCPC

La communauté d'agglomération est compétente pour l'établissement d'un plan de mise en accessibilité de la voirie du territoire ainsi que des aménagements des espaces publics et des Établissements Recevant du Public (ERP). La communauté assure la mise en accessibilité effective des seuls ouvrages communautaires.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place et la gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur les communes disposant d'une version digitalisée de leur cadastre
- Sur le territoire de la CCPC avant fusion 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place de la numérisation des cadastres communaux ainsi que pour la mise en place, le développement, la gestion et la coordination d'un SIG mis à disposition des communes, mais aussi de la communauté d'agglomération pour l'ensemble de ses compétences (achat de logiciel, de bases de données compris)

INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME LIÉS AU DROIT DES SOLS

- La communauté d'agglomération est compétente pour le compte de ses communes membres de l'instruction des permis de construire, et l'ensemble des documents d'urbanismes liés aux droits des sols (certificats d'urbanisme A et B, déclaration préalable, permis d'aménager) et traitement des contentieux liés à ces instructions; et ce dans le cadre d'un traitement de l'ensemble ou partiel de ces documents établis par convention.

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE, CRÉATION OU AMÉNAGEMENT

Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Sont d'intérêt communautaire les voies intérieures aux zones d'activités d'Amillis, Beauthell, Chailly-en-Brie, Extension ZA « 18 Arpents » à Boissy-le-Châtel, ZA « Les Longs Sillons » à Coulommiers.

CULTURE

En matière de développement culturel et de développement de la lecture publique :

Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays Créçois

- La communauté d'agglomération est compétente en matière d'apprentissage et de développement de la lecture, avec les prérogatives suivantes :
- organisation des manifestations oeuvrant pour la promotion du livre
 - réseau de lecture publique commun
 - fonds documentaire intercommunal
- La communauté d'agglomération organise et réalise des événements culturels et artistiques dont le rayonnement dépasse le périmètre, le rayonnement étant apprécié par délibération du conseil communautaire.

Etude de l'enseignement artistique

Sur l'ancien territoire de la CACPB

La communauté d'agglomération est compétente pour l'étude de coordination des pratiques musicales, chorégraphiques, et d'arts dramatiques du bassin de vie de Coulommiers.

CHARTRE DE PAYS, PARC NATUREL RÉGIONAL

Sur l'ancien territoire CCPC

MISE EN OEUVRE DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGE)

- Animation, étude et concertation dans les domaines de la prévention des risques d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.



URBANISME ET HABITAT

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS), est chargé, pour le compte des communes membres de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, de l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme. Le service ADS instruit et émet un avis en fonction des dispositions réglementaires propres à chaque commune en matière de droit des sols.

Le Maire reste l'autorité compétente pour délivrer les autorisations

En 2020, le service urbanisme intercommunal implanté à Coulommiers a réalisé :

- Autorisations préalables d'enseigne : 45
- Autorisations de travaux : 70
- Certificats d'urbanisme : 2 402*
- Déclarations préalables : 1649*
- Permis d'aménager : 22
- Permis de construire : 558
- Permis de démolir : 24

Soit un total de 4470 actes pour les 54 communes de l'agglomération (7 instructeurs œuvrent au traitement de ces autorisations).

*une partie des dossiers est traitée par les communes

PLANIFICATION

La compétence planification étant intercommunale, le service urbanisme a initié, en 2020, 7 révisions ou modifications des documents d'urbanisme :

- 4 PLU ont été approuvés,
- 3 PLU ont été modifiés.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL (SCoT)

En 2020, le conseil communautaire a prescrit la

révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Vie de Coulommiers (approuvé en 2014) en intégrant les 54 communes du périmètre de l'agglomération. Un SCoT est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à long terme (20ans). Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat. Cette étude sera lancée en 2022.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

En 2020, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration du Programme Local de l'Habitat.

L'élaboration de ce document obligatoire, sera lancée en application de la compétence «Équilibre social de l'habitat», en 2021.

Il s'agit d'un document stratégique de programmation doté d'un dispositif d'observation pour suivre les effets des politiques d'habitat qui auront émergées au cours de l'élaboration du document.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le service Habitat accompagne la Ville de Coulommiers dans la mise en œuvre d'une opération d'amélioration du parc privé ancien du centre-ville, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

En 2020, l'étude pré-opérationnelle de la future OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) a été lancée.



2

**COMMUNAUTÉ
D'ACTIONS
COMMUNAUTÉ
DE PROJETS**

PETITE ENFANCE

ACCUEIL DANS LES ETABLISSEMENTS DU JEUNE ENFANT (EAJE)

370 enfants accueillis dans les structures :

- 63 enfants au multi-accueil « les lucioles »
- 95 enfants à la crèche familiale « les cigales »
- 44 enfants à la halte-garderie itinérante « mille-pattes »
- 101 enfants au multi-accueil « bulle d'éveil »
- 67 enfants au multi-accueil « l'éveil du pays créçois »

RELAIS ASSISTANTS MATERNEL (RAM)

- 670 assistants maternels agréés sur le territoire dont 507 en activité.
- 7 animatrices réparties sur les 3 antennes: la Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers et Saint-Germain-sur-Morin.
- Avec les familles : 495 rendez-vous, 939 contacts (téléphoniques ou emails)
- Avec les assistants maternels : 52 rendez-vous, 2351 contacts (téléphoniques ou emails)
- 390 ateliers d'éveils ont permis d'accueillir 179 assistants maternels différents (1256 participations) sur l'ensemble des lieux d'accueil ainsi que 564 enfants différents (2887 participations).

PARENTALITÉ

- 48 enfants et 44 accompagnants ont participé aux 109 séances au sein du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP).

LA MOBILISATION DES SERVICES PETITE ENFANCE ET ENFANCE PENDANT LA CRISE SANITAIRE



Les équipes ont été sollicitées pour faire face à cette situation tant dans l'adaptation des pratiques professionnelles que dans l'accompagnement et l'écoute des familles.

Dans le cadre d'urgence sanitaire, les service de l'enfance et de la petite enfance se sont mobilisés pour accueillir les enfants dont les parents faisaient partie de la liste des professionnels prioritaires.

Une permanence téléphonique administrative a été

ainsi mise en place 7j/7j pendant le confinement afin de répondre dans les meilleurs délais aux demandes formulées.

Les Relais Assistants Maternels ont maintenu leur activité durant les périodes de confinement :

- Accompagnement des familles et assistants maternels afin de répondre aux nombreuses interrogations liées au contexte sanitaire
- Recherche des solutions d'accueils pour les enfants des professionnels prioritaires
- Visio-conférences pour la formation des assistants maternels

Dans les accueils de loisirs les protocoles sanitaires ont été mis en place et les activités ont été adaptées avec une approche pédagogique des mesures sanitaires et des gestes barrières.

ENFANCE

DANS LES 4 ACCUEILS DE LOISIRS GÉRÉS PAR L'AGGLOMÉRATION

- 744 enfants ont bénéficié de l'accueil périscolaire du matin et du soir
- 421 enfants accueillis les mercredis
- 391 enfants pendant les vacances scolaires

En raison de la fermeture de l'île de loisirs de Jablines et à l'interdiction des accueils avec hébergement, les mini-camps ont dû être annulés.

LES DROITS DE L'ENFANT

Comme chaque année, pour fêter l'anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'Enfant qui a lieu au mois de novembre, les équipes des accueils de loisirs de la communauté d'agglomération se sont mobilisées pour sensibiliser les enfants à travers de nombreuses activités et mieux faire connaître le texte de la Convention et les droits qu'il énonce.

Dans les structures Enfance et Petite Enfance, les équipes de professionnels oeuvrent au quotidien pour le bien-être des enfants. De par leur posture professionnelle, elles permettent l'expression de leurs droits fondamentaux : le droit de se mouvoir, de s'exprimer, d'avoir des émotions, d'être respecté, d'être écouté, d'être considéré...



ETUDE SUR L'EXTENSION DES COMPÉTENCES PETITE ENFANCE ET ALSH

La communauté d'agglomération a engagé une étude sur l'extension de la compétence accueil de loisirs sans hébergement et petite enfance sur le territoire de la communauté d'agglomération.

En 2019/2020, le cabinet CALIA en charge de cette étude a réalisé un diagnostic ainsi qu'une étude d'impact financière et juridique de l'élargissement de cette compétence à l'ensemble du territoire.

Prévus pour 2021, les résultats de l'étude permettront aux élus d'opérer des choix stratégiques au regard de l'évaluation des besoins actuels et futurs afin d'améliorer le service offert à la population du territoire.

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS A COULOMMIERS



Situé en centre-ville, à proximité de l'école Louis Robert, ce nouvel équipement est voué à remplacer l'accueil actuel. Il permettra d'accueillir plus d'enfants dans de meilleures

conditions. La communauté d'agglomération a bénéficié d'un terrain mis à disposition par la ville de Coulommiers pour la construction de ce projet.

La pose de 1^{ère} pierre s'est déroulée fin 2020. L'équipement devrait être livré fin 2021 pour une mise en service début 2022. **Montant de l'opération : 3 742 122 € (subventionné à hauteur de 70%).**



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DE SEINE-ET-MARNE ET LA MSA ILE-DE-FRANCE

La CTG est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants de notre territoire.

Au mois de janvier 2020, elle s'est concrétisée par la signature d'un accord entre la CAF, la communauté d'agglomération et des partenaires associés.

Cette convention formalise le projet social du territoire, en répertoriant les pistes d'action et domaines d'investigation possibles et fixe un programme d'actions pour une durée de 5 ans dans le souci permanent d'améliorer le service rendu aux familles.

La MSA Ile-de-France participe à la démarche de la CTG et initie plus spécifiquement, dans le cadre d'une charte territoriale «Avec les familles», le développement de services et de solidarités avec les familles sur les territoires fragilisés par l'absence ou l'insuffisance de services dédiés.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FONDS RÉSILIENCE

En 2020, l'agglomération s'est engagée dans le Fonds Résilience pour soutenir les entreprises et commerçants du territoire très durement touchés par la crise sanitaire.

Ce fonds de 100 millions d'euros mis en place par la Région, en collaboration avec la Banque des territoires et 70 collectivités franciliennes, a permis d'accorder un prêt aux entreprises de 0 à 20 salariés qui n'avaient pas ou plus accès au financement bancaire, quel que soit leur statut juridique.

Montant de la participation de la CACPB: 150 000 € soit 500 000 € de capacité d'intervention avec les autres partenaires.

Bilan :

- 62 demandes déposées (arrêté au 31/12/2020 Fonds Résilience 1)
- 32 dossiers complets examinés : 5 défavorables et 27 accordés pour 497 500 €.

La participation de l'agglomération a permis de venir en aide à 27 entreprises locales et soutenir ainsi près de 100 emplois. L'action s'est poursuivie en 2021.

DEUX TIERS-LIEUX SUR LE TERRITOIRE, UN TROISIÈME EN PROJET

Les deux espaces de travail collaboratifs (e-L@b à Coulommiers et e-Cre@ à La Ferté-sous-Jouarre) sont accessibles aux salariés, aux créateurs d'entreprises et aux indépendants. Ils disposent d'espaces de travail à usage flexible.

En plus de leurs activités premières, e-L@b et e-Cre@ ont également permis d'accompagner les entreprises ou les travailleurs touchés par les grèves de transports en les accueillant gracieusement durant ces périodes fortement impactantes (2 semaines début janvier 2020).

En 2020, les deux espaces ont été dans l'obligation de fermer pendant le 1^{er} confinement (du 17 mars au 15 mai). Dès que la réouverture a été possible, les élus ont proposé plusieurs semaines de gratuité afin de relancer l'activité et favoriser le travail à distance des salariés.

Le protocole sanitaire ne permettant pas au cours de cette période d'organiser des animations en présentiel, les télécentres ont organisé 5 webinaires sur des thématiques variées.

Une étude a été réalisée en vue de l'ouverture d'un nouveau tiers-lieu à Crécy-la-Chapelle dans les anciens locaux de la communauté de communes du Pays Créçois. Les travaux devraient démarrer en 2022.

EXTENSION E-L@B COULOMMIERS

Fort de son succès, le télécentre de Coulommiers s'agrandit pour répondre aux besoins des entrepreneurs, salariés, indépendants et créateurs d'entreprises, avec la création d'une salle de réunion de plus grande capacité, ainsi qu'un bel espace détente.



Les travaux d'extension sont terminés, l'ouverture est prévue pour fin octobre 2021.

Montant de l'opération : 456 550 € (42% de subventions)

PARCOURS RESIDENTIEL DU CHEF D'ENTREPRISE

L'agglomération met tout en œuvre pour permettre aux dirigeants d'entreprise de s'installer : télécentre, l'hôtel d'entreprise et terrain à bâtir.

NOUVELLES IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES

En 2020, la communauté d'agglomération a continué d'accompagner des entreprises dans l'acquisition de terrains :

- Vente d'un terrain à la société IFAP Management pour un futur agrandissement à Coulommiers.

DES PRÊTS D'HONNEUR OCTROYÉS AUX CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

La communauté d'agglomération est partenaire d'Initiative Nord Seine-et-Marne, une association membre d'un réseau national Initiative France pour l'aide à la création, la reprise et le développement d'entreprises.

En participant financièrement à la constitution d'un fonds de prêt, Coulommiers Pays de Brie permet aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises du territoire de solliciter un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie personnelle.

En 2020, 14 dossiers ont été présentés (8 créations et 6 reprises) pour un montant total de 162 000 euros.

Enfinement 5 projets ont été abandonnés (à cause de la crise sanitaire) pour un montant de 55 000 euros.

Ce sont donc 9 entreprises qui ont obtenu un prêt d'honneur pour un montant total de

108 000 € (5 créations et 4 reprises). Elles ont généré la création et/ou le maintien de 23 emplois.

Liste des entreprises :

- **MAE EXPERTISE**, cabinet d'expertise comptable à Boissy-le-Châtel
- **AMBIANCE BOIS ET GRANULE**, vente et installation d'appareils de chauffage au bois ou granulés à Boissy-le-Châtel
- **MALCO**, concession Mobalpa Vente et installation de cuisine à Coulommiers
- **LA VIE EN VERRE**, épicerie en vrac à Coulommiers
- **LE SAINT PIERRE**, restaurant Portugais à Coulommiers
- **BOUCHERIE ROGER**, boucherie/charcuterie à Saâcy-sur-Marne
- **SAS GB Gourmandiz, crêperie** - saladerie à Crécy-la-Chapelle
- **FEMINITE**, commerce de lingerie sous franchise «Rouge Gorge» à Coulommiers
- **ATELIER DE GWEN / JM Coiffure**, salon de coiffure mixte à Coulommiers.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La communauté d'agglomération investit près de 3 millions d'euros sous forme de participation au Syndicat Départemental Seine-et-Marne Numérique. Ce dernier, chargé du déploiement, continue de raccorder les communes de l'agglomération en fibre optique.

LE PLAN DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

En 2020, le déploiement s'est poursuivi dans les communes de Chauffry, Dammartin-sur-Tigaux, Guérard, Tigaux et Pézarches.

La commercialisation aux habitants devrait intervenir au 3^{ème} trimestre 2021.

En 2022 (2^{ème} trimestre) sont prévues : Chamigny, Changis-sur-Marne, Citry, Jouarre, Méry-sur-Marne, Pierre-Levée, Sammeron, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sainte-Aulde, Sept-Sorts et Signy-Signets.

Après sa création au 1^{er} janvier 2018, Coulommiers Pays de Brie a sollicité Seine-et-Marne Numérique pour une accélération du calendrier, notamment pour les communes de l'ex Pays Fertois.

L'ensemble des foyers de la communauté d'agglomération devrait ainsi être desservi d'ici fin 2023, contre fin 2026 initialement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2019, les 2 télécentres de l'agglomération, e-L@b à Coulommiers et e-Cre@ à La Ferté-sous-Jouarre, proposent des tarifs préférentiels pour les entreprises et les étudiants se trouvant sur les communes du territoire non couvertes par la fibre.

Ils peuvent ainsi bénéficier de l'accès à l'open space de 9h à 18h pour 10 €/jour pour les entreprises et 5 €/jour pour les étudiants (+18 ans).

Cette action a été reconduite et votée en conseil communautaire du 3 septembre 2020.

ENVIRONNEMENT

LE PCAET (PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL)

La loi pour la Transition Énergétique pour une Croissance Verte a instauré l'obligation, pour tous les EPCI regroupant au 1^{er} janvier 2017 plus de 20 000 habitants, de réaliser un PCAET.

Les PCAET constituent un projet territorial de développement durable à l'échelle du territoire intercommunal. Ce document prend en compte l'ensemble de la problématique air-climat-énergie autour de plusieurs axes d'actions.

La démarche de l'ex-Pays Créçois et de l'ancienne communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie se sont rejointes pour définir un document commun.

Le diagnostic carbone du territoire a été finalisé et présenté. Des réunions de concertation et d'échanges virtuelles (en raison du contexte sanitaire) avec les habitants et tous les acteurs du territoire se sont déroulées pour partager les résultats du diagnostic et enclencher une dynamique autour du projet. Dans la continuité, un forum en ligne a été créé, ce qui a permis la poursuite des échanges sur les différentes thématiques.

Une première réflexion avec les élus a été engagée en parallèle autour de la définition de la stratégie et de pistes d'action.

Des ateliers thématiques se tiendront à l'automne ainsi qu'une réunion publique pour un arrêt du programme d'actions en fin d'année 2021.

LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE)

Ce service de la communauté d'agglomération a été mis en place fin 2019, suite à la signature d'une convention avec le Département de Seine-et-Marne pour la mise en œuvre d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE).

Il est gratuit, à destination des habitants, pour favoriser la rénovation énergétique de leur logement, mais également pour les copropriétés, propriétaires bailleurs, locataires, entreprises du bâtiment, petit tertiaire et collectivités.

En 2020, 347 particuliers venant de 44 communes du territoire (sur 54 communes) ont contacté le Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE). Les demandes portent principalement sur l'isolation des murs par l'extérieur, le remplacement ou installation d'une chaudière et l'installation d'un système de chauffage bois, poêle ou insert.

97 rendez-vous physiques ont eu lieu, répartis de façon homogène entre les permanences de Coulommiers (38%), La Ferté-sous-Jouarre (35%) et Crécy-la-Chapelle (27%).

La mise en œuvre de cette plateforme s'inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la communauté d'agglomération.

ASSAINISSEMENT & EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence «eau et assainissement» a été transférée à la communauté d'agglomération sur l'ensemble du territoire.

CAPTAGE ET PRODUCTION D'EAU POTABLE

Puits de Chamigny

Mis service en 1976, ce puits à drains rayonnants assure 90% des besoins en eau potable des communes de l'ex-Pays Fertois. Les études sont finalisées en 2020. Les travaux sont repoussés au 4^{ème} trimestre 2021.

Investissement 2,3 M€ H.T.

Unité de traitement de Coulommiers

- Réseaux de transfert d'eau brute et d'eau traitée. La mise en service est prévue dans le courant du 1^{er} trimestre 2022;

Investissement de 5 033 624 €

- Usine de traitement.

La fin des travaux est programmée en 2022.

Investissement de 10,7 M€

- Forage Margat 6 : ce forage répond en partie à l'objectif d'augmenter la capacité de production d'eau, afin de fournir aux trois communes une quantité d'eau traitée suffisante. Les études et les autorisations administratives sont en cours.

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

• Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.) Méry-sur-Marne : études en cours

Investissement : 18 000 €

• D.U.P. source de la Roche avec réhabilitation : études.

Investissement : 135 700 €

• D.U.P. source des Champs Captant : études en cours

Investissement : 17 770 €

• D.U.P. source Aulnoy : études en cours

Investissement 59 300 €

• Contrat Territorial Eau et Climat : le contrat a été adopté et les actions sont en cours.

Montant : 23 271 €

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (G.E.P.U.)

La Ferté-sous-Jouarre (rue d'Hugny)

Réhabilitation du réseau - Travaux en cours de réception en 2021

Montant : 294 244 €

La Ferté-sous-Jouarre (rue de Condé)

Réhabilitation du réseau. Travaux réceptionnés.

Montant : 192 151 €

Jouarre (rues Abbaye et de la Fontaine)

Déconnexion des Eaux Claires Météorologiques en direction de la STEP de Sept Sorts. Travaux de pose de réseaux réceptionnés.

Montant : 316 774 €

Villiers-sur-Morin (sente du Pré Aubry)

Création d'un réseau. Travaux réceptionnés.

Montant : 69 960 €

Crécy-la-Chapelle (impasse du moulin)

Création d'un réseau.

Montant : 42 695 €

Bouleurs (route de Sarcy)

Création de noues : Travaux réceptionnés

Montant : 106 928 €

Pommeuse (rue des Iris)

Création d'un réseau.

Montant : 113 258 €

SÉCURISATION ET RENOUVELLEMENT DE LA DISTRIBUTION EN EAU POTABLE

La Ferté-sous-Jouarre (rue de Condé)

Remplacement d'une conduite en eau potable

Montant : 365 081 € H.T.

Jouarre

Réhabilitation du château d'eau Bel Air

Études en 2020 avec un diagnostic structure pour un montant de 12 265 € et des travaux prévus 4^{ème} trimestre 2021.

Montant : 267 000 €

La Ferté sous Jouarre (rue d'Hugny)

Renouvellement de la conduite d'A.E.P. et reprise des branchements

Montant des travaux : 185 765 €

Villiers-sur-Morin (rue Bonnetin et Dainville)

Renouvellement renforcement du réseau A.E.P. mission maîtrise d'œuvre conception

11 646 € HT + 7 990 € d'études préalables

Villiers-sur-Morin

(rues du Touarte, Chèvre, Haut du toit)

Renouvellement renforcement réseau A.E.P., mission de maîtrise d'œuvre conception Test Ingénierie réalisation **20 370 € HT + 11 505 € HT d'études préalables.**

Chamigny (rue Robineau et rue de la Marne)

Renouvellement réseau A.E.P. et reprise de branchement, études préalables pour **14 056 € + mission maîtrise d'œuvre conception 7 850 € H.T.**

SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Dammartin-sur-Tigaux

Construction d'une nouvelle STEP
Les études et la maîtrise ont été engagées sur 2019. Travaux en cours en 2020.
Montant : 2 M€ H.T.

Guérard

Construction d'une nouvelle STEP
Les études engagées en 2019 sont finalisées. Le permis de construire a été déposé avec la perspective d'un démarrage des travaux au début du 2nd trimestre 2022.
Montant : 2,5 M€ H.T. et conduite de transfert des effluents pour un montant de **264 809 € H.T.**

Pierre-Levée

Construction d'une nouvelle STEP pour mise en conformité.
Travaux en cours : réception pour fin 2021.
Montant : 1,1 M€ H.T.

Amillis

Reconstruction de la STEP vieillissante et sous-dimensionnée par rapport aux charges hydrauliques entrantes. Etudes et maîtrise d'œuvre en 2020 pour des travaux envisagés sur 2021.
Montant : 716 675 € H.T.

Chevru

Reconstruction d'une nouvelle STEP
Etudes et maîtrise en 2019 pour des travaux prévus en 2021.
Montant estimé à 1 M€ H.T.

Ussy-sur-Marne

En 2019 : études de détermination de réhabilitation de la STEP actuelle ou reconstruction d'une nouvelle unité de traitement.
Estimation des travaux 1 M€ H.T.

Maisoncelles-en-Brie

Reconstruction d'une nouvelle STEP. En 2019, les

études ont été engagées avec un maître d'œuvre.

Montant estimé à 1,4 M€ H.T.

Beauthail-Saints

Démarrage des travaux en 2019 pour la construction d'une STEP. Travaux réceptionnés fin 2020.
Montant : 183 893 € H.T.

DESSERTE EN ASSAINISSEMENT ET RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES

Crécy-la-Chapelle (route de Serbonne)

Études pour la création d'un réseau pour 2021.
Montant estimé : 290 000 € H.T.

Bouleurs (Quartier de la Mairie)

Travaux d'aménagement de réseaux eaux usées et eaux pluviales relatif à l'aménagement de voirie et de création d'un parking derrière la mairie intervenant dans le cadre de la division dite « Travet ».
Montant : 81 901 €

Touquin (rue de Provins et rue des Roches)

Réhabilitation sans ouverture du réseau d'eau usées.
Montant : 54 152 €

Mouroux

Travaux engagés en 2019 de mise en séparatif sur le hameau des Parrichets et les rues Royale, Aisance et Michelet.
Montant : 2,9 M€ H.T.

Crécy-la-Chapelle (route de Villiers)

Création d'un bassin de stockage de 330 m³ pour limiter les débordements des réseaux d'assainissement. Etudes et maîtrise d'œuvre en 2019/2020 pour des travaux en 2021.
Montant : 339 000 € H.T.

Coulommiers

Études pour la réhabilitation des réseaux avenue des Lorinettes pour des travaux estimés à **353 600 € H.T.** et avenue des Alliés pour des travaux estimés à **313 300 €**

Chevru

Mise en séparatif des réseaux sur la commune.
Montant : 3,4 M€ H.T.

Pommeuse/Faremoutiers

Réhabilitation des réseaux sur les rues des Iris, Ornes et avenue de Paris.
Montant : 446 425 €

Pierre-Levée

Réhabilitation des réseaux en lien avec la construc-

tion de la nouvelle STEP. Travaux en cours de finalisation.

Montant : 928 606 €

Méry-Luzancy-Sâacy

Réhabilitation réseau – études en cours.
Montant : 56 614 €

RACCORDEMENT DES PARTICULIERS – RÉHABILITATION EN A.N.C.

Mouroux (Parrichets)

Mise en conformité de 175 branchements.
Montant : 729 166 €

Saint-Augustin

Mise en séparatif et raccordement des particuliers.
Montant : 1,5 M€

Beauthail-Saints

Mise en conformité de 46 branchements.
Montant : 293 060 €

Chailly-en-Brie

Réhabilitation d'installations A.N.C.
Montant : 327 103 €.

GEMAPI

PRÉVENTION DES INONDATIONS : LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES SYNDICATS DE RIVIÈRE

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire de la communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2018.

Dans les faits, ce sont les syndicats de rivière qui sont les plus à même d'étudier et de porter les actions à mener pour lutter de manière efficace contre les inondations.

EN 2020 :

• Condé-Sainte-Libiaire

Renforcement des berges de Marne. Etudes en 2020 en phase de finalisation pour des aménagements de berges envisagés sur 2022.
Montant : 308 580 €.

• S.M.A.G.E.

Études de gouvernance pour la création d'un EPAGE sur le Grand Morin. Etudes 2019 et 2020.
Montant : 92 000 € H.T.

• La Ferté-sous-Jouarre

Mise en conformité de la digue du quai Planson.

Etudes en phase de finalisation.

Montant : 45 000 € H.T.

• **Diagnostic** des problématiques de Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations en 2020 sur le périmètre de l'ex-Pays Fertois : Programme de travaux à horizon de 5 ans.
Montant : 24 250 €.

• Co-maîtrise d'ouvrage S.M.A.G.E. : Dysfonctionnements Hydrauliques sur deux secteurs :

– Les Bassins versants des rus Mesnil et Vaudessard : diagnostic en 2019 pour un montant de 36 810 € H.T. Travaux d'aménagements de gestion des inondations envisagés sur 2022.
Montant : 853 200 € H.T.

– Le secteur de Chemin des Roches – Communes de Coutevroult et Villiers-sur-Morin : diagnostic en 2019-2020 pour un montant de 9 300 € H.T. Travaux d'aménagements de gestion des inondations envisagés sur 2022.

Montants : 338 380 € H.T. pour les aménagements Ge.M.A.P.I. et 193 050 € H.T. pour les aménagements G.E.P.U.

TOURISME

2020 est le 2^{ème} exercice complet de l'établissement créé fin 2018.

Cet exercice visait à :

- étayer la structuration de l'offre
- organiser les ressources et assurer la montée en compétence de l'établissement
- poursuivre la dynamique au sein du réseau des socio-professionnels
- déployer le positionnement marketing « La Campagne aux Goûts Inattendus ».

L'épidémie de Covid-19 est venue perturber le déroulement prévu pour cet exercice 2020. Tous les événements prévus en 2020 ont été annulés (Ferté Jazz, Coulommiers aime son Brie, Foire aux Fromages, ...)

LES ESPACES TOURISTIQUES



La fréquentation des Espaces Tourisme a évidemment été fortement impactée en 2020 par la crise liée au COVID-19, avec leur fermeture pendant 3 mois 1/2 et la baisse significative des visiteurs, notamment étrangers (-75%).

Ce sont 12 061 visiteurs qui ont été recensés en 2020. C'est 27% de moins qu'en 2019.

COMMUNICATION

- Les éditions de la collection 2020 (7 parutions) :
 - 4 brochures
 - 2 nouvelles cartes pour faire découvrir le territoire, l'une répertoriant les spots de loisirs en pleine nature, l'autre offrant une visibilité sur l'ensemble de l'offre de loisirs
 - 1 magazine « hors série » inédit, dédié à l'offre fluviale (promenades en bateau et gîtes nautiques)
- Application mobile Coulommiers Pays de Brie Visit : 2194 parcours effectués en 2020 sur l'application
- Le site www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr enregistre 19 898 visites en 2020 (8 fois plus qu'en 2019)
- Création d'une page dédiée aux applications sur le site (Coulommiers Pays de Brie Visit, Paris Région Aventures et balade branchée)
- Page Facebook, 1412 abonnés en 2020

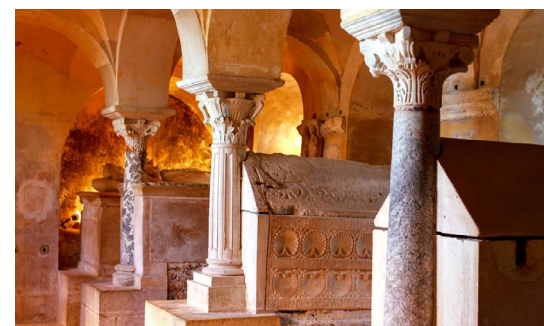
Ouverture de La Ferté-sous-Jouarre Tourisme.

Depuis le 12 juillet 2020, l'Espace Tourisme de La Ferté-sous-Jouarre est venu renforcer la présence de Coulommiers Pays de Brie Tourisme sur le territoire.

LES VISITES GUIDÉES

Visites audio-guidées

- Les Cryptes de Jouarre - 1173 visiteurs
- Sur les pas des Meuliers - 8 visiteurs



Visites guidées

- 26 visites / 50 n'ont pas pu avoir lieu
- 9 sites patrimoniaux proposés à la visite
- 376 visiteurs individuels regroupés (- 6% par rapport à 2019)
- 243 visiteurs en groupes (- 75% par rapport à 2019)

Top 3 des visites guidées :

- 1- Les Cryptes de Jouarre (184 visiteurs)
- 2- La Collégiale de Crécy-la-Chapelle (112 visiteurs)
- 3- La Vallée des Peintres du Grand Morin (74 visiteurs)

BUDGET TOURISME

Budget d'exploitation 2020

Total dépenses d'exploitation : 572 035 €
Total recettes d'exploitation : 630 096 €
Résultat : 58 061 €

Budget d'investissement 2020

Total dépenses d'investissement : 47 885 €
Total recettes d'investissement : 75 532 €
Résultat : 27 647 €

Résultat cumulé 2020 = + 191 438 €



LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DES FROMAGES

Initiée par la communauté de communes du Pays de Coulommiers, la Maison des Fromages de Brie verra le jour sur le site historique du Couvent des Capucins, à Coulommiers. En 2019, le site a été sélectionné par la Région pour intégrer le parcours de la gastronomie en Île-de-France. Il sera également un point d'attraction supplémentaire de la Foire Internationale aux Fromages et aux Vins de Coulommiers.

Les études d'architecture se sont poursuivies au cours de l'année 2020. Le 8 juillet 2021, le conseil communautaire a approuvé l'avant-projet définitif (APD)

Coût total : 4,8 millions d'euros H.T.

Montant prévisionnel des subventions : 3 M€ H.T.



LE PROGRAMME LEADER TERRES DE BRIE

Le programme Leader Terres de Brie offre la possibilité de bénéficier de financements européens (sous réserve du respect de certains critères).

Ce programme vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Le territoire Terres de Brie s'étend sur la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la communauté de communes des 2 Morin.

Bilan en 2020 : 4 dossiers programmés et soutenus auprès de la Région Ile-de-France et 5 dossiers présentés en avis d'opportunité.

Exemple de dossiers validés en 2020 :

- Ferme à Jouarre : aide pour monter un gîte à la ferme.
- Planète Chanvre à Aulnoy : aide pour l'acquisition d'un séchoir-trieur graine de chanvre
- Entreprise viticole à Guérard : aide pour l'achat de matériel afin de développer l'activité de vinification.

CULTURE

Les manifestations culturelles ont été fortement perturbées par la crise sanitaire.

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS

- La Foire aux Fromages de Coulommiers
 - Ferté Jazz
 - Coulommiers aime son Brie
- Tous ces événements ont été annulés.

MOULIN JAUNE DE SLAVA

La communauté d'agglomération soutient le Moulin Jaune de Slava (situé à Crécy-la-Chapelle) afin de permettre aux habitants et écoles du territoire de découvrir ce lieu magnifique.

En septembre 2020, à l'occasion des Journées du Patrimoine, environ 300 enfants des écoles du territoire ont été accueillis et ont pu découvrir toute la poésie de ce jardin remarquable.

RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Baptisée « collectifs sensibles » et portée par deux artistes : Alice Lescanne et Sonia Derzypolski, cette résidence était prioritairement à destination des communes rurales et des publics qui ont aujourd'hui le moins accès à des événements culturels.

Les deux artistes sont allées au contact des habitants au sein de différentes structures (Ecoles, collèges, lycées, centres aérés, EPHAD, marchés, ...) et leur ont proposé de s'emparer de leur territoire en racontant à travers des mots ou des dessins les lieux où ils ont vécu des moments intenses.

Résidence réalisée sur le territoire de l'agglomération, en partenariat avec Act'Art 77 Scènes Rurales de Seine-et-Marne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Île-de-France.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS FERTOIS

18 professeurs, une directrice et une secrétaire au service de 250 élèves pour 26 disciplines enseignées, cela représente 175 heures de cours dispensés par semaine, la plupart des élèves venant 2 ou 3 fois par semaine à l'école.

L'école de musique c'est aussi :

- **L'intervention de musiciens** tout au long de l'année dans la plupart des écoles primaires du Pays Fertois,
- **Des partenariats avec d'autres acteurs culturels importants** pour différentes manifestations dès que la reprise culturelle a été possible : Ferté Jazz, échanges avec d'autres conservatoire (Stuttgart, Coulommiers...), chorales, cirque Royal Boui-Boui, service culture des communes, Drac.
- **Accueil de masters classes** (Percussion, chant lyrique) et résidence d'artiste.
- **Une adaptation au contexte Covid** pour maintenir une activité et une visibilité forte (Concerts virtuels « les mercredis musicaux », réseaux sociaux, thématiques Beethoven et échange Franco-Allemand).



LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

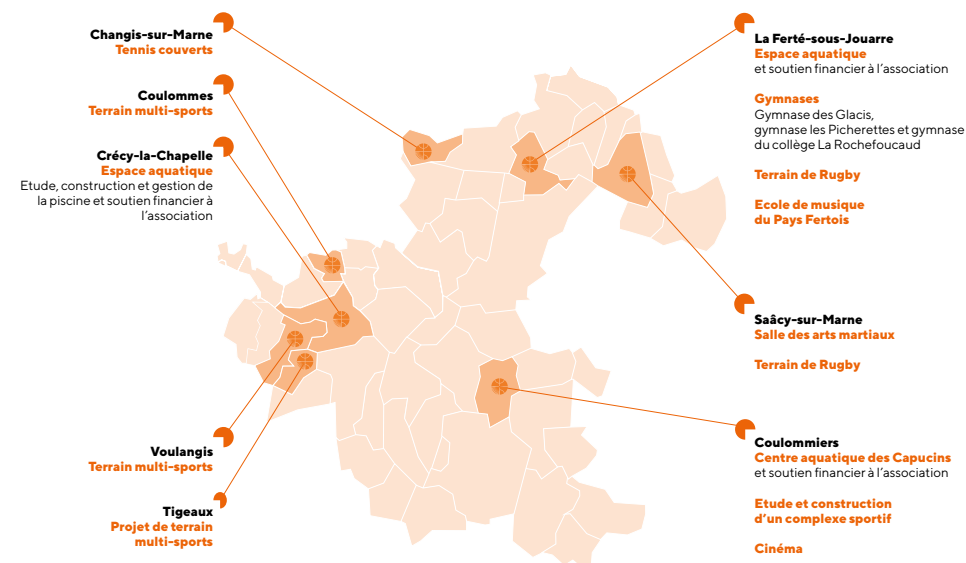
RÉALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS À TIGEAUX

Ce projet, initié par l'ex-Pays Créçois, a été repris par la communauté d'agglomération. Avant la réalisation des travaux, le projet doit encore être validé par l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et faire l'objet d'une étude « zone humide ».

Composition du city stade multisports (24x12m) : 1 terrain de handball, 1 terrain de volley, 1 terrain de basket, 2 terrains de jeu de cross sur gazon. Structure composite et métallique.

Coût : 120 000 € HT - Durée des travaux : environ 5 mois

CARTE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



BILAN DE FRÉQUENTATION DES PISCINES

LA PISCINE

La Ferté-sous-Jouarre
(DSP juillet 2019)

19 092
ENTRÉES PAYANTES

LE CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS

Coulommiers
(géré en DSP)

40 151
ENTRÉES PAYANTES

En 2020, les équipements sportifs de l'agglomération (les tennis couverts, les gymnases, la salle d'art martiaux et le terrain de rugby) sont restés fermés quasiment toute l'année à cause de la crise sanitaire.

Par conséquent, l'agglomération ne peut pas présenter un bilan de fréquentation de ces structures sportives.

TRAVAUX GYMNASES

Gymnase de la Rochefoucauld : 2020/2021

- Travaux sur l'accessibilité des PMR (ADAP) (32 400€)
- Achat et pose de deux équipements sur le plateau extérieur (12 660€)
- Reprise des peintures sur l'extérieur du gymnase (50 400€).

Gymnase des Glacis : 2020/2021

- Travaux sur l'accessibilité des PMR (ADAP) création d'une voie carrossable et un accès à la piste d'athlétisme (48 000€)
- Réfection complète du sol hall des sports avec les nouveaux tracés (83 365€)
- Sécurisation des deux accès du terrain de rugby pour limiter les rodéos quads, motos (10 000€)

- Mise en place d'une lisse de sécurité sur le devant du terrain de rugby séparant les spectateurs des joueurs (10 000€)
- Reprise du terrain et du gazon sur les côtés (4 500€)
- Création d'un portillon coté piscine (3 500€)
- Local matériel extérieur (35 000€)

Gymnase les Picherettes : 2020/2021

- Etude de faisabilité d'extension, honoraires, nouvelle étude sur un projet et programme différent (35 000€).

Vestiaires du terrain de rugby : 2021

- Travaux sur l'accessibilité des PMR (ADAP) (18 000€)
- Reprise des peintures extérieures par le chantier d'insertion (1 200€).

LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

LES PISCINES DE COULOMMIERS ET DE LA FERTÉ-SOUS-JOARRE
2020 est la première année complète de gestion des deux équipements sous un contrat unique de Délégation de Service Public (DSP) conclu avec la société Com Sports.

PISCINE DE LA FERTÉ-SOUS-JOARRE

540 000 € HT de travaux et d'honoraires réalisés en 2020 : nouvelle tranche de travaux du système de chauffage et traitement d'air, engazonnement et rénovation de l'aire de jeux, mise en place d'une porte d'accès extérieure et d'un portillon, réparations diverses.

Remplacement du bassin extérieur

Le bassin vieillissant a été remplacé par un bassin en inox, plus esthétique, plus résistant et donc durable dans le temps. L'acier inoxydable est un matériau de Haute Qualité Environnementale (HQE) recyclable indéfiniment à 100 % et facile à entretenir.

Il est agrémenté d'un espace bien-être (lits massants, jacuzzi, cascades et buses de massages), de 3 lignes de nage et d'un sas de liaison permettant son accès en hiver avec une eau chauffée à 28°. Le tout est conçu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite.

Fin des travaux en octobre 2021 - Coût : 700 000 €

CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS A COULOMMIERS

248 000 € HT de travaux et d'honoraires réalisés en 2020 : mise en place d'une arrivée freinée sur le toboggan et réfection extérieure, remplacement du SPA, reprises de carrelage, rénovation de la terrasse technique, travaux du système de chauffage et traitement d'air, installation d'une rampe à la balnéothérapie, d'une porte coupe-feu, ainsi que des réparations de fuite, serrures et vitrage.

Une étude de faisabilité est en cours pour la création d'un bassin extérieur.

Estimation du coût des travaux : 1 600 000 € (subvention attendue : 300 000 €).

PROJET DE PISCINE A CRÉCY-LA-CHAPELLE

En 2019, l'ex communauté de communes du Pays Créçois a lancé un appel à projets pour la démolition et la reconstruction de la piscine intercommunale située à Crécy-la-Chapelle.

Le choix de l'architecte et du projet final a été réalisé par le jury de concours fin 2019.

La continuité du projet est assurée par la CACPB, qui a délibéré pour retenir le maître d'œuvre en janvier 2020.

Des diagnostics (acoustique, pollution) et des études de sol sont en cours ainsi que les demandes de subventions.

Estimation du coût total des travaux : 9 141 573 €.

En 2020, la CACPB a sollicité des subventions auprès de l'Etat (DSIL) dans le cadre du plan de relance à hauteur de 7 073 880€.



HALLE DES SPORTS DE COULOMMIERS

Porté par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, le projet sera financé en partie par la ville de Coulommiers pour la partie Gymnase.

Pour mémoire, le projet porte sur la construction d'une salle multisports (gymnase grande salle : basket, volley et hand), d'une salle spécifique pour la gymnastique, un dojo pour le judo, une salle pour le tennis de table, d'une salle d'arme (escrime), des vestiaires dédiés, des sanitaires, locaux techniques, réserves ainsi que de bureaux pour les associations sportives correspondantes.

Depuis la validation de l'Avant-Projet Sommaire, pour répondre à une sollicitation du Lycée de Coulommiers, la surface du Gymnase (pratique collective) a été modifiée pour intégrer la mise en œuvre d'une structure artificielle d'escalade (option pratiquée au BAC). Le cabinet d'architecte a également dû redimensionner le gymnase pour permettre la pratique du Handball dans des conditions optimales.

A ce stade, l'Avant-Projet Définitif n'a pas encore été validé car des études hydrogéologiques complémentaires sont nécessaires compte tenu de la nature du sol (études démarrées en octobre 2020 pour une durée d'un an).

Après réception du rapport définitif de ces études, le maître d'œuvre pourra alors déposer son Avant-Projet-Définitif pour approbation auprès des élus.

Coût total du projet : 4 991 285 € H.T.

Montant prévisionnel des subventions : 2 361 764 €



CINÉMA A COULOMMIERS

En novembre 2019, le conseil communautaire avait voté à l'unanimité le non-renouvellement du bail, qui a pris fin en juillet 2020.

L'exploitant n'ayant pas répondu à l'offre d'indemnité proposée par l'agglomération, cette dernière a dû engager une procédure juridique.

Le temps que dure cette procédure, l'exploitant reste titulaire du bail et est à ce titre seul responsable de la gestion commerciale de l'établissement : horaires d'ouverture, tarifs, programmation...



EMPLOI, INSERTION & FRANCE SERVICES



COULOMMIERS PAYS DE BRIE VERS L'EMPLOI

Comment s'orienter ? Quelle filière choisir ? Comment trouver un emploi ?

Toutes ces questions trouvent leurs réponses lors de cette manifestation. Elle accueille chaque année les jeunes et le public scolaire avec une volonté de découverte des métiers, d'aide à l'orientation, d'information sur les métiers, sur les filières existantes, sur les débouchés en matière d'emploi au niveau local, ... Les actifs (demandeurs d'emploi ou en reconversion) ont l'occasion de rencontrer tous les acteurs de l'emploi qui œuvrent au quotidien pour faciliter la mise en relation directe entre demandeurs d'emploi et besoins du territoire.

Cette 8^{ème} édition, du 30 janvier 2020, a mis l'apprentissage à l'honneur avec le cursus en alternance. Véritables opportunités d'avenir pour les entreprises comme pour les jeunes.

100 stands, 40 entreprises, 10 agences intérim, 18 centres de formation et CFA, 16 partenaires orientation/insertion - 2 000 participants (461 CV ont été déposés).



LABELLISATION FRANCE SERVICES

En 2020, un dossier de demande de labellisation a été déposé pour les trois sites de l'agglomération :

- le Centre Social à La Ferté-sous-Jouarre,
- le Point d'Accès aux Droits (PAD) à Coulommiers
- la Maison de Services au Public (MSAP) à Crécy-la-Chapelle.

La labellisation a été obtenue en octobre 2020 pour La Ferté-sous-Jouarre et en janvier 2021 pour les deux autres sites.

L'obtention de la labellisation a nécessité le recrutement d'agents supplémentaires sur

les sites de Coulommiers et Crécy-la-Chapelle (financés par l'Etat) ainsi que des aménagements internes (aménagements de bureaux, achat de matériel informatique, ...).

Partenaires socles aux 3 structures :

- Ministère de la Justice
- Ministère de l'intérieur
- Pôle Emploi
- CAF - Caisse d'Allocations Familiales
- CPAM - Caisse d'Assurance Maladie
- CNAV - Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques)
- MSA (Sécurité Sociale Agricole)
- La Poste

FRANCE SERVICES LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

5 184 personnes accueillies
(France Services + partenaires)

Les demandes les plus fréquentes :

- RSA et Prime d'activité - CAF
- Impôts - DGFIP
- Complémentaire Santé Solidaire - CPAM
- Retraite - CNAV

PERMANENCES (accueil physique et téléphonique)

Juridiques : ADIL, Victimes 77, SPIP, Avocat, conciliateur, notaire

Total : 680 personnes

Emploi : Mission Locale, Cared/IE, Cared RSA, Centre 77

Total : 2 094 personnes

16 permanences accueillies au total.

SERVICES

Centre Ressources

Lieu d'écoute, d'information et d'orientation vers différents partenaires.

Espace informatique, mise à la disposition d'offres d'emploi, aide aux démarches administratives, ...

845 personnes accueillies

ATELIERS

Atelier « Mobilité »

Objectif : accompagner les personnes en insertion sociale et/ou professionnelle vers une situation d'autonomie en termes de mobilité avec pour objectif final un meilleur retour à l'emploi.

8 participants (1 session)

Atelier « Techniques de recherche d'emploi »

Objectif : Revoir tous les outils (CV, lettre de motivation, inscriptions sur les sites web). Préparation aux entretiens d'embauche.

50 participants (8 sessions)

Forum emploi (Paris pour l'emploi)

Objectif : Découverte des métiers et dépôt de candidatures.

10 participants (3 sessions)

Ateliers informatiques

Objectif : Initiation à l'outil informatique. Création de comptes sur les différents sites administratifs.

30 participants (8 sessions)

Ateliers « image de soi »

Objectif : Préparation à un entretien d'embauche (présentiel et visio).

13 participants

Sensibilisation à la crise sanitaire

Objectif : Appliquer les consignes gouvernementales sur son lieu de travail

11 participants

Ateliers « Socio Linguistiques »

Objectif : permettre à ses participants d'atteindre une autonomie sociale et professionnelle en France en s'appuyant sur leurs acquis antérieurs, et en utilisant des documents et situations au quotidien.

30 bénéficiaires

ACTIONS / EVENEMENTS

Recrutez vos apprentis

L'objectif est de faciliter la rencontre entre des jeunes à la recherche d'un employeur pour leur apprentissage et les entreprises qui recrutent des apprentis. 2 rencontres sont proposées.

30 élèves

Semaine de l'Industrie

Annulée en raison du contexte sanitaire

Chantier d'Insertion « Les Contrats Verts »

Dispositif d'insertion par l'activité économique.

La mission est de redonner à des personnes en difficulté à la fois confiance en elles et la possibilité de travailler. Elles peuvent acquérir des compétences professionnelles et sont amenées à prendre ou à reprendre l'habitude des horaires et du travail en équipe.

Les personnes sont recrutées en C.D.D.I. (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) pour une durée minimum de 6 mois avec un temps hebdomadaire de travail de 20 h/semaine.

21 salariés accueillis en 2020.

FRANCE SERVICES COULOMMIERS

6700 personnes accueillies
(France Services + partenaires)

150 à 250 personnes renseignées/semaine.

28 permanences de partenaires accueillies au total

Les demandes les plus fréquentes :

- CAF (demande de RSA - APL)
- Retraite, pension de réversion - CNAV
- Permanences juridiques

FRANCE SERVICES CRÉCY-LA-CHAPELLE

1196 personnes accueillies
(France Services + partenaires)

Les demandes les plus fréquentes :

- CNAV (retraite & pension de réversion)
- ANTS (carte grise et CNI)
- CAF (logement, RSA, prestations familiales)
- Demande de rdv juridique en relais avec le Point Justice de Coulommiers
- Accès au numérique via nos ordinateurs mis à disposition.

PERMANENCES

- **Permanence téléphonique maintenue** durant le 1^{er} confinement de 2 mois avec aide pour les usagers qui ont dû faire face à des urgences sociales. Travail en partenariat avec la MDS (assistante sociale) de Lagny-sur-Marne, les CCAS des communes et les acteurs locaux (Restos du Cœur, Secours Catholique...)

- **5 permanences** sur la semaine de partenaires locaux :

- MDS (Maison départementale des solidarités de Lagny) : **61 entretiens individuels**
- Mission Locale des Boucles de la Marne : **235 contacts dont 126 entretiens individuels**
- PAT (Pôle Autonomie Territoriale) : **3 entretiens individuels**
- SURE (Service unique de la Rénovation énergétique) : **25 entretiens individuels**
- AIP (Aide à l'insertion Professionnelle) : **134 entretiens individuels** (présence 1 fois/mois)

TRANSPORTS

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES PÔLES GARE

Le complexe de la gare de la Ferté-sous-Jouarre fait l'objet d'une démarche Pôle Gare dont le schéma a été validé par Ile-de-France-Mobilités. Le marché de maîtrise d'œuvre du réaménagement du pôle gare est en cours (remise de l'avant-projet détaillé mi-2021).

À Coulommiers, les études sont en cours pour le réaménagement du pôle gare. En parallèle une étude pour la réalisation d'une aire multimodale, inscrite dans le schéma départemental est en cours.

GARE ROUTIÈRE

La maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la Gare routière du collège de Faremoutiers est toujours en cours. Mise en service prévue à l'été 2022.

RÉALISATION D'UN SCHÉMA DE LIAISONS DOUCES

Dans le cadre de sa compétence mobilités, la communauté d'agglomération a réalisé son schéma local de liaisons douces à l'échelle de son territoire. Son but étant de réaliser un maillage d'itinéraires cyclables (type d'aménagement préconisé, coût de l'itinéraire) qui permettra aux communes qui souhaitent réaliser des aménagements de bénéficier d'un bonus de subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre de son plan vélo régional.

Le schéma a été présenté en 2021.

VOIE FERRÉE COULOMMIERS - LA FERTÉ-GAUCHER

La Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie a entamé les démarches avec la SNCF pour la valorisation de la Voie ferrée entre Coulommiers et la Ferté-Gaucher pour la réalisation d'une voie verte sur le tracé de la voie ferrée.

Les discussions continuent en 2021 en partenariat avec la Communauté de Communes des 2 Morin.

AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGINE'R DES LYCÉENS

Une aide financière d'un montant de 63 € pour la carte Imagine'R a été attribuée pour les lycéens habitant l'agglomération. Le montant attribué pour l'année 2020-2021 est de 52 668 € soit 836 lycéens.

Le dispositif a été étendu pour l'année scolaire 2020-2021 aux lycéens de l'ex Pays Créçois.

LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

3 services de Transport à la Demande sont en place sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie.

- Une ligne TAD labellisée entre la Ferté-Gaucher et la Ferté-sous-Jouarre. Les arrêts de bus desservis sont Gouffre de Bercy, Vanry et Courcelles-sous-Jouarre à Jouarre et Fanny Marc, Savarbousier, les glacis, pasteur, colverts, marché, gare à la Ferté-sous-Jouarre).

- Un TAD labellisé Ile-de-France Mobilités sur 3 zones desservant les pôles de destination de Coulommiers :

- Zone 1 : Beauthel-Saints ; Amillis
- Zone 2 : Marolles-en-Brie ; Chevru ; Dagny (+ Choisy-en-Brie)
- Zone 3 : Coulommiers

- Un TAD délégué sur le secteur du Pays Créçois (desserte de 9 communes : Bouleurs, Couilly-Pont-Aux-Dames, Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, la Haute-Maison ; Sancy ; Tigeaux ; Vaucourtois ; Voulangis) qui a pour but de donner accès aux pôles de destination de Bouleurs, Crécy-la-Chapelle, la zone commerciale de Couilly-Pont-Aux-Dames et Mareuil-les-Meaux.

SÉCURITÉ ET SANTÉ

PROJET D'UNE MAISON MÉDICALE À LA FERTÉ-SOUS-JOARRE

La définition du projet architectural et surtout du projet médical, a été réalisée en concertation avec les médecins généralistes de la ville déjà impliqués dans la démarche.

L'objectif consiste à créer une structure adaptée aux nouveaux enjeux de la pratique de la médecine libérale, afin de pouvoir attirer de nouveaux praticiens.

Situé à proximité de l'école du Pâtis, l'ancien centre technique municipal a été démoli fin 2020 et laissera la place à un bâtiment de 1100 m² sur deux étages.

Les travaux de construction ont démarré en octobre 2021 avec une pose de la 1^{ère} pierre le 12 octobre.

Coût total : 3 000 000 €

Montant des subventions : 1 520 000 € (État, Région et Département).

POLITIQUES CONTRACTUELLES

CONTRAT INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (CID) 2019-2021

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a obtenu une enveloppe de **2 987 868 €** sur 3 ans englobant :

- La programmation envisagée sur l'ancienne CC du Pays Fertois (dont la construction d'une maison médicale à la Ferté-sous-Jouarre, l'acquisition de bornes aériennes ordures ménagères pour le centre-ville et des travaux d'accessibilité à la Ferté-sous-Jouarre) pour **1 048 586 €**

- Un accompagnement sur des projets structurants à hauteur de **1 939 282 €** pour les actions suivantes :

- Construction de l'ALSH de Mouroux
- Extension de l'ALSH de Pommeuse
- Construction de la Maison des Fromages de Brie à Coulommiers
- Extension du télécentre à Coulommiers.

CONTRAT DE RURALITÉ 2020

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a présenté les actions ci-dessous au titre du contrat de ruralité 2020, pour une enveloppe globale de **655 564 €** :

À Faremoutiers :

- Projet d'achat et rénovation d'un commerce

À Mouroux :

- Salle polyvalente à dominante sportive - maîtrise d'œuvre

À Sâcy-sur-Marne :

- Aménagement d'un cabinet médical en centre-ville

À Coulommiers :

- Remplacement d'arbres anciens
- Travaux d'enfouissement avenue de Strasbourg
- Aménagement d'une liaison douce - avenue Robert Elvert

À Sammeron et Ussy-sur-Marne :

- Complément de financement pour la réalisation du projet de liaison sécuritaire.

CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

L'agglomération a signé une convention, le 4 mars 2020, au titre du Contrat d'Aménagement Régional avec la Région IDF pour :

- La construction de la Maison des Fromages de Brie : 600 000 €
- La construction d'un ALSH et d'un Multi-accueil à Coulommiers : 900 000 €

CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2015-2020 (CPER) - VOLET TERRITORIAL

- Programme d'études pour la formalisation du Plan Local de l'Habitat

Coût de l'action : 90 000 € - Subvention obtenue au titre du CPER/FNADT : 63 000 €

RÉGION IDF - SOUTIEN AUX DYNAMIQUES TERRITORIALES PÉRIURBAINES, RURALES ET DES PÔLES DE CENTRALITÉ

- Programme d'études pour la réalisation du PCAET

Coût de l'action : 72 998 € - Subvention obtenue : 51 099 €

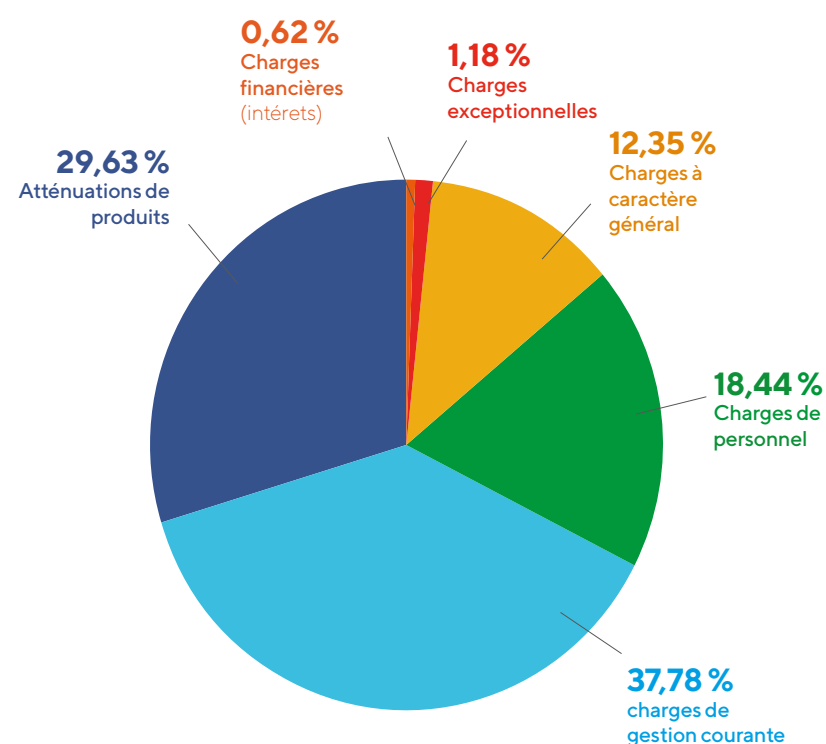


3

FINANCES

2020 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON
47 MILLIONS D'EUROS EN 2020 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



- **Les charges à caractère général représentent 37,78 % des dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent notamment la gestion des ALSH, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, des dépenses liées aux «eaux pluviales» et des dépenses au titre des transports.
- **Les autres charges de gestion courante représentent 17,89 % des dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent notamment :
 - les dépenses liées aux ordures ménagères
 - la participation aux budgets annexes comme la piscine et le cinéma
 - la participation aux associations diverses (Mission Locale, CNAS, ...)
- **Les charges de personnel représentent 18,44 % des dépenses de fonctionnement.**
- **Les atténuations de produits représentent 29,63 % et** sont constitués principalement par le versement des allocations compensatrices aux communes.
- **Les charges financières représentent 0,62 %.**
- **Les charges exceptionnelles représentent 1,18 %.** Elles correspondent essentiellement à la participation versée à l'EPIC.
- **Aux dépenses réelles s'ajoutent les dotations aux amortissements pour 1 979 949 €**

L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL
COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION
SE SOLDE AVEC :

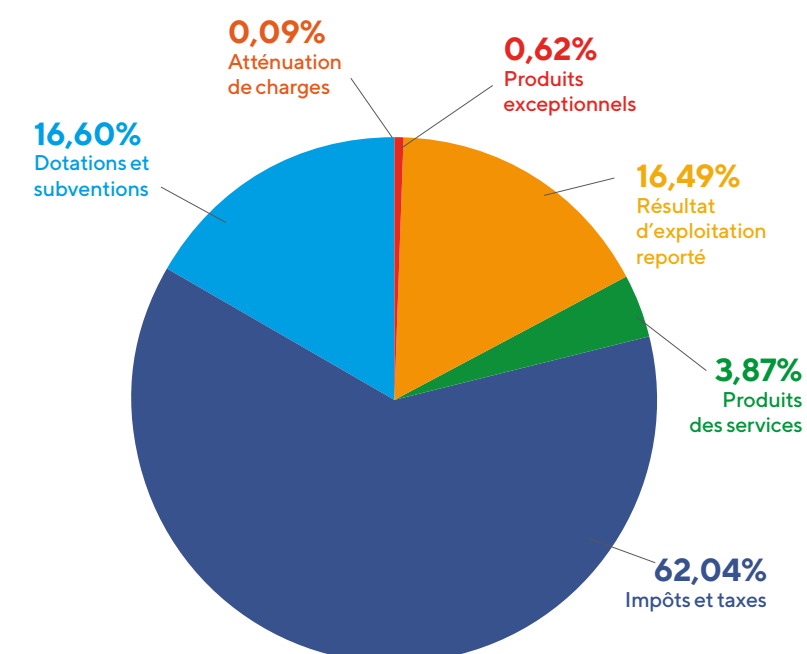
Un excédent de fonctionnement de **8 798 294 €**
Un excédent d'investissement de **486 005 €**

8 798 294 €
D'EXCÉDENT

2020 RECETTES DE FONCTIONNEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON
56 MILLIONS D'EUROS EN 2020 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- **Les dotations et participations** Elles correspondent à la DGF, les compensations fiscales et la participation à la CAF à certaines activités.
- **Les produits impôts et taxes** sont constitués de la taxe d'habitation, des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, de la cotisation économique territoriale ainsi que la taxe d'ordures ménagères.
- **Les produits des services et des domaines pour 3,87 %** sont constitués principalement par les versements effectués par les usagers au titre des services petite enfance, ALSH et école de musique. Egalement par le remboursement des communes au titre des dépenses COVID effectuées par la CACPB mais aussi le remboursement des charges de personnel des agents des services techniques repris par quatre communes.
- **Les autres produits de gestion** correspondent au remboursement des chantiers d'insertion et des remboursement de sinistres.
- **Les produits exceptionnels.** Elle s'explique par la perception de la recette liée à des remboursements d'indemnités journalières SOFAXIS pour 183 257,95 € et des écritures de régularisations de charges rattachées à tort.
- **Ces recettes sont complétées par** l'affectation du résultat reporté de 2019 pour **9 207 263 €**.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

EN 2020, COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION A DÉPENSÉ PLUS DE 4,8 MILLIONS € EN INVESTISSEMENT POUR :

- Le remboursement en capital pour 816 042 €

- Les dépenses d'équipement à hauteur de 3 550 758 € :

- Les immobilisations incorporelles pour 626 142 € :
- PLU : 119 917 €
- Etude halle des sports : 88 867 €
- Etude ALSH : 36 997 €
- Etude maison de santé : 91 852 €
- Etude maison des fromages : 96 601 €
- PCAET : 27 330 €

- Les subventions d'équipement versées pour 1 060 712 € correspondent à la participation au raccordement à la fibre optique.

- Les immobilisations corporelles pour 592 172 € :
- Travaux « la Rochefoucauld » : 40 968 €
- Mise en accessibilité arrêt de bus : 31 650 €
- Achat de véhicule : 25 928 €
- Achat de matériel de bureau et informatique : 108 301 €
- Achat de mobilier : 27 591 €

- Les immobilisations en cours pour 1 271 730 € :
- Travaux ALSH Coulommiers : 507 808 €
- Travaux d'investissement eaux pluviales : 385 254 €
- Aire d'accueil la Ferté-sous-Jouarre : 294 597 €
- Création de 2 arrêts de bus : 51 942 €

- Les opérations pour compte de tiers pour 346 383 € qui correspondent à :

- Marché à bons de commande du bail voirie

- Les immobilisations financières pour 150 000 €

- Les dépenses sont complétées par les restes à réaliser pour 6 577 909 € :

- Les études engagées pour le projet de Maison des Fromages
- Les études d'AMO pour la halle des sports
- Les études engagées pour la Maison de santé
- Les travaux de l'ALSH de Coulommiers
- Des travaux dans divers accueils de loisirs et acquisition de matériel
- Les études portant sur la gare routière du collège de Faremoutiers
- Les études engagées pour les divers PLU
- Divers matériel pour les services
- Le bail voirie

RECETTES D'INVESTISSEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

Les recettes proviennent essentiellement :

- du FCTVA pour 235 733 €
- de l'affectation n-1 de l'excédent de fonctionnement pour 4 383 412 €
- des subventions pour 294 884 €
- des opérations pour compte de tiers liées aux travaux de voirie que les communes remboursent

Les recettes sont complétées par les restes à réaliser pour 6 481 785 € :

- Le remboursement des communes dans le cadre du bail voirie
- les subventions de l'ALSH de Coulommiers
- le remboursement de la ville de Coulommiers dans le cadre du groupement de commandes portant sur la Maison des Fromages
- le prêt souscrit pour 3 500 000 €

FISCALITÉ ET DETTES COULOMMIERS PAYS DE BRIE

DETTES

AU 31 DÉCEMBRE 2020 L'ENCOURS DE LA DETTE DE LA CACPB EST DE 8 512 125 €

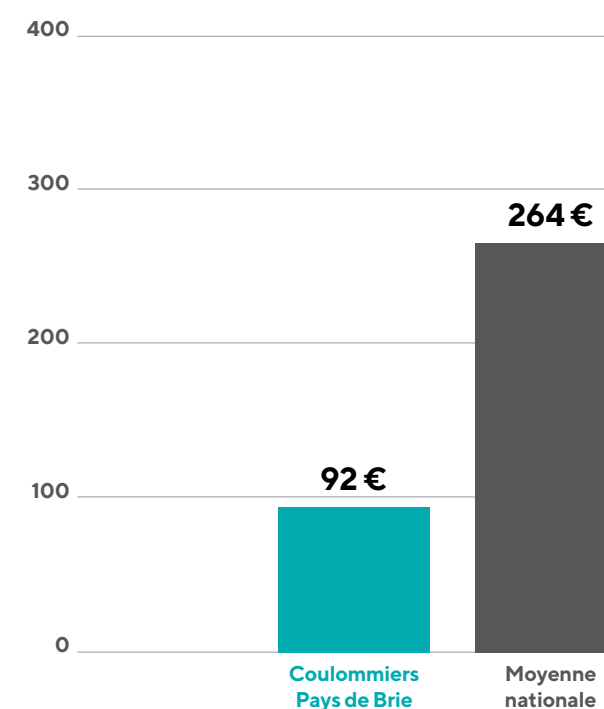
soit une dette par habitant de 92 € (contre 264 € par habitant au niveau national).

La capacité de désendettement* au 31/12/20, sur le budget général est 5,6 ans.

Ce qui laisse de bonnes marges de manœuvre pour recourir à l'emprunt afin de financer les futurs investissements.

*Capacité de désendettement = encours de la dette / Epargne brute. Ce ratio mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser intégralement la dette si toute l'épargne brute y était consacrée.

DETTE EN EUROS PAR HABITANT



FISCALITÉ

Les taux 2019 et 2020 s'établissent de la manière suivante :

EPCI	CACPB (taux en 2019)	Après fusion avec le Pays Créçois (taux votés en 2020)
Taxe habitation (TH)	11,16 %	10,51 %
Taxe foncière bâti (TFB)	3,43 %	2,85 %
Taxe foncière non bâti (TFNB)	6,70 %	5,88 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	22,02 %	22,00 %

La fiscalité des ménages

Il a été décidé un lissage des taux compte tenu de la réforme de la taxe d'habitation :

- pour l'ex CCPC c'est le taux de 7,83% qui sera appliqué jusqu'en 2022 et le lissage sera effectué jusqu'au taux moyen pondéré à compter de 2023 pour atteindre 10,51% jusqu'à la fin du lissage
- pour l'ex CACPB, comme le lissage avait été décidé en 2018, c'est le taux appliqué à chaque commune de 2019 qui sera appliqué jusqu'en 2022 puis un lissage sera effectué à compter de 2023 jusqu'à la fin du lissage.

Pour les autres taux, un lissage a été décidé sur 6 ans.



4

**LE
FONCTIONNE-
MENT**

GOVERNANCE COMMUNAU- TAIRE

LE CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
SE COMPOSE DE

84 ÉLUS



LES ÉLUS COULOMMIERS PAYS DE BRIE

COMPOSITION DU BUREAU
COMMUNAUTAIRE DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
COULOMMIERS PAYS DE BRIE
AU 31/12/2020

Ugo PEZZETTA
Maire de La Ferté-sous-Jouarre et Président.
15 vice-présidents exercent à ses côtés des
délégations correspondantes aux compétences de la
communauté d'agglomération :

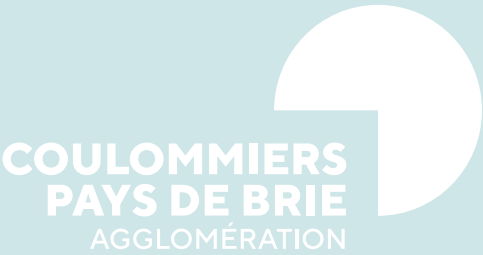
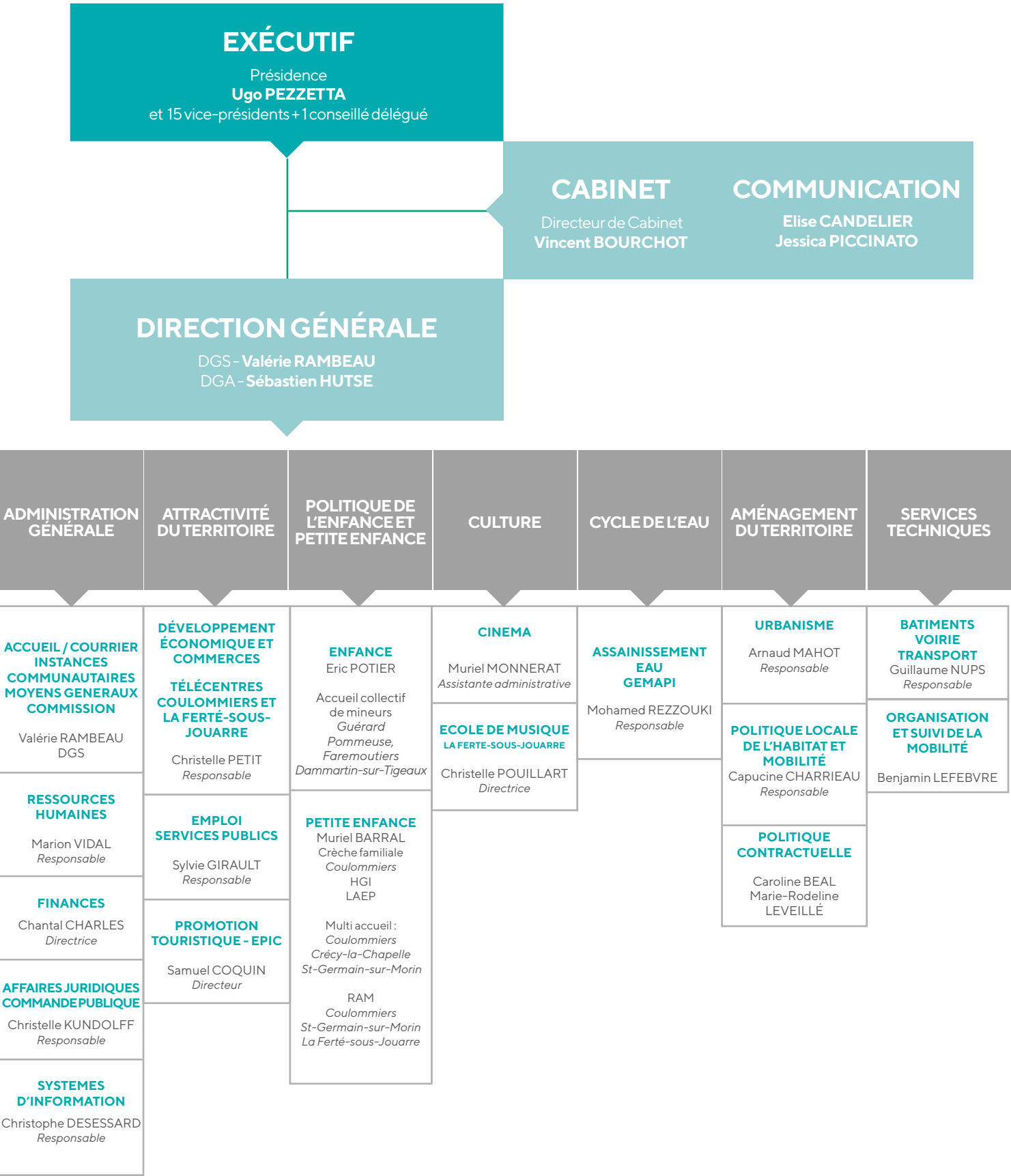
- Bernard JACOTIN**
Développement économique et administration générale
 - Laurence PICARD**
Aménagement du territoire, instruction du droit des sols, politiques contractuelles et politique de l'habitat
 - Guy DHORBAIT**
Finances et commande publique
 - Franz MOLET**
Equipements sportifs et de loisirs
 - Sophie CHEVRINAIS**
Enfance et Petite enfance
 - Philippe FOURMY**
Assainissement, eau potable et eaux pluviales
 - Jean-Jacques PRÉVOST**
Mobilités et transports
 - Eric GOBARD**
Tourisme
 - Bernard CAROUGE**
Maintenance du patrimoine, mutualisation, groupements d'achat et bail voirie
 - Laurence MIFFRE-PERETTI**
Politique culturelle
 - Emmanuel VIVET**
Aménagement numérique et France Services
 - Daniel NALIS**
Politique environnementale
 - Patrick ROMANOW**
Politique de santé
 - Sophie DELOISY**
Emploi et insertion
 - Sébastien HOUDAYER**
Gens du voyage et Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- + Jean-Louis Vaudescal**
Conseiller délégué à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations)

LES 84 ÉLUS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

Amillis	Mme Muriel DOMARD	Jouarre	M. Fabien VALLEE Mme Martine LESCURE M. Philippe RIMBERT
Aulnoy	M. Eric GOBARD		
Basseville	M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM	La Celle-Sur-Morin	Mme Jacqueline SCHAUFLE
Beautheil-Saints	M. Bernard JACOTIN M. Jean-François PERRIN	La Ferté-sous-Jouarre	M. Ugo PEZZETTA Mme Corinne GUILBAUD M. Daniel DURAND Mme Flore DE LADOUCKETTE M. Jean-Luc CHARBONNEL Mme Sonia PEZZETTA M. Jean-Luc MUSART M. Pierre-Rick THEBAULT
Boissy-le-Châtel	M. Guy DHORBAIT Mme Céline BERTHELIN		
Bouleurs	Mme Monique BOURDIER		
Bussièrès	M. Dominique MACHURÉ	La Haute-Maison	Mme Albane ANCELIN
Chailly-en-Brie	M. Jean-François LEGER	Luzancy	M. Gautier SAUVAGE
Chamigny	Mme Jeannine BELDENT	Maisoncelles-en-Brie	M. Cédric THOMAS
Changis-sur-Marne	M. Jean-François BERGAMINI	Marolles-en-Brie	Mme Christine GUILLETTE
Chauffry	M. Richard WARZOGA	Mauperthuis	M. Dominique CARLIER
Chevru	M. Jean-François MASSON	Mery-sur-Marne	Mme Isabel FRADE
Citry	M. Thierry FLEISCHMAN	Mouroux	M. Michel SAINT-MARTIN Mme Cathy VEIL M. Jean-Louis BOGARD Mme Sylvie TOURNOUX
Condé-Ste-Libiaire	M. Fabrice MARCILLY		
Couilly-Pont-aux-Dames	M. Jean-Louis VAUDESCAL	Nanteuil-sur-Marne	M. Emmanuel VIVET
Coulommes	Mme Françoise BERNARD	Pézarches	M. Alexandre DENAMIEL
Coulommiers	Mme Laurence PICARD M. Franck RIESTER M. Pascal FOURNIER Mme Sophie DELOISY M. Daniel BOULVRAIS M. Eric DAMET Mme Michèle KIT Mme Sarah ESMIEU M. Jean BARDET Mme Sylvianne PERRIN M. Matthieu BRUN Mme Aude CANALE M. Pascal THIERRY	Pierre-Levée	M. Philippe DESWARTE
		Pommeuse	M. Christophe DE CLERCK Mme Lysiane FINOT
		Reuil-en-Brie	M. Patrick ROMANOW
Coutevroult	M. Jean-Jacques PRÉVOST	Sâacy-sur-Marne	Mme Katy VEYSSET
Crécy-la-Chapelle	M. Bernard CAROUGE Mme Christine AUTENZIO M. Sébastien CHIMOT	Saint-Augustin	M. Sébastien HOUDAYER
		Sainte-Aulde	Mme Marie-Noëlle STANISLAS
		St-Jean-les-deux-Jumeaux	Mme Laurence MIFFRE-PERETTI
		Sammeron	M. Didier VUILLAUME
		Sancy-lès-Meaux	M. Vincent DUPORT
		Sept-Sorts	M. François ARNOULT
Dagny	M. Jean-Raymond PATIN	Signy-Signets	M. Philippe FOURMY
Dammartin-sur-Tigaux	Mme Angélique MERCIER	Tigaux	M. Francis POISSON
Faremoutiers	M. Nicolas CAUX Mme Marie-Claude POVIE	Touquin	Mme Sophie CHEVRINAIS
Giremoutiers	M. Yves BRODARD	Ussy-sur-Marne	M. Pierre HORDE
Guérard	M. Daniel NALIS Mme Anne-Marie THIEBAUT	Vaucourtois	Mme Maryse MICHON
Hautefeuille	M. Joël CHAUVIN	Villiers-sur-Morin	Mme Agnès AUDOUX
		Voulangis	M. Franz MOLET

ORGANIGRAMME DES SERVICES

(31/12/2020)



**REDACTION :**

Service communication
Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

PHOTOS :

Joëlle Camus
Laura Pouilhe
Creaphoto
Adobe Stock Photos
Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

Coulommiers Pays de Brie Agglomération
13 rue du Général de Gaulle 77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 75 38 90
www.coulommierspaysdebrie.fr
www.facebook.com/cpb.agglo